

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

REMARQUES SUR LE COVID-19 ET LES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPLACEMENT

New York, le 3 juin 2020

Le COVID-19 continue de détruire des vies et d'avoir un effet dévastateur sur les moyens d'existence partout sur la planète, en frappant le plus durement les plus vulnérables.

Tel est le cas en particulier pour les millions de personnes en situation de déplacement – comme les réfugiés et les déplacés internes, contraints de fuir leur foyer en raison de la violence ou d'une catastrophe, ou les migrants en situation précaire.

Elles font face maintenant à trois crises confondues en une seule.

Tout d'abord, une crise sanitaire, dès lors qu'elles sont exposées au virus, notamment lorsqu'elles vivent ou travaillent dans des lieux où la distanciation physique est un luxe que l'on ne peut se permettre, et que les services et les produits de base, comme les soins médicaux, l'eau, l'assainissement et l'alimentation, sont difficiles d'accès.

La situation est encore plus dramatique pour les nombreuses personnes en déplacement qui vivent dans les pays les moins développés. Un tiers des déplacés recensés dans le monde vit dans les 10 pays les plus exposés au risque du COVID-19.

Deuxièmement, les personnes en déplacement subissent une crise socio-économique – en particulier celles et ceux qui travaillent dans l'économie informelle sans couverture sociale.

De plus, en raison de la perte de revenus liée au COVID-19, les envois de fonds effectués par les migrants risquent de baisser de 109 milliards de dollars – une somme gigantesque. C'est ainsi l'équivalent de près des trois quarts de toute l'aide publique au développement qui ne parviendra pas aux 800 millions de personnes qui en dépendent.

Troisièmement, les personnes en déplacement font face à une crise de protection.

Plus de 150 pays ont imposé des restrictions aux frontières pour contenir la propagation du virus. Au moins 99 États n'ont prévu aucune exception pour les demandeurs d'asile.

Parallèlement, la peur du COVID-19 a conduit à une explosion de la xénophobie, du racisme et de la stigmatisation.

Enfin, la situation déjà précaire des femmes et des filles s'est encore aggravée, elles qui se retrouvent davantage exposées aux violences de genre et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.

Pourtant, alors même que les réfugiés et les migrants font face à toutes ces menaces, ils accomplissent héroïquement un travail essentiel en première ligne contre la maladie.

Ainsi, par exemple, près d'un infirmier sur huit dans le monde exerce son métier dans un pays différent de celui où il est né.

La crise engendrée par le COVID-19 est l'occasion de réinventer la mobilité humaine.

Quatre principes de base doivent nous guider.

Premièrement, l'exclusion coûte cher et l'inclusion profite à tous. Seule une action sanitaire et socio-économique inclusive permettra d'éradiquer le virus, de relancer nos économies et d'avancer dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Deuxièmement, nous devons défendre la dignité humaine face à la pandémie et s'inspirer des quelques pays qui ont su mettre en place des restrictions aux déplacements et des contrôles aux frontières dans le plein respect des droits humains et des principes internationaux de la protection des réfugiés.

Troisièmement, la santé de tous dépend de celle de chacun. Les diagnostics, les traitements et les vaccins doivent être accessibles à toutes et tous.

Quatrièmement, les personnes en situation de déplacement font partie de la solution. Supprimons les barrières que rien ne justifie, examinons les moyens d'ouvrir des voies d'entrée légales aux migrants et réduisons les coûts de transaction pour les envois de fonds qu'ils effectuent.

Je suis reconnaissant aux pays, en particulier aux pays en développement, qui ont ouvert leurs frontières et leur cœur aux réfugiés et aux migrants, en dépit des difficultés sociales, économiques et à présent sanitaires qu'eux-mêmes rencontrent.

Ils offrent aux autres une leçon émouvante dans une période où les portes restent fermées. Il est indispensable de leur apporter un appui plus grand et de leur exprimer une solidarité sans faille.

Il est dans l'intérêt de tous de veiller à ce que la protection des réfugiés dans le monde soit une responsabilité partagée et à ce que sa charge soit équitablement répartie, et à ce que la mobilité humaine reste sûre, inclusive et conforme au droit international des droits de l'homme et au droit des réfugiés.

Aucun pays ne peut lutter seul contre la pandémie ou maîtriser seul les migrations.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons contenir la propagation du virus, en atténuer l'impact sur les plus vulnérables et nous relever sur des bases meilleures pour le bien de toutes et de tous.

Je vous remercie.